

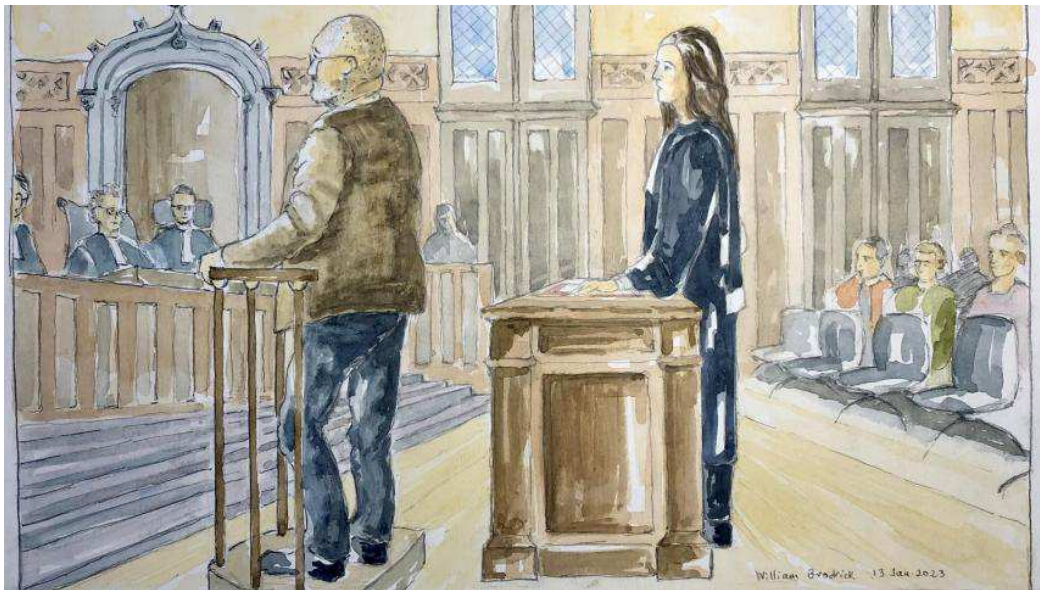
<https://www.paris-normandie.fr/id379550/article/2023-01-17/jaurais-aime-te-voir-en-jupe-le...>

Par Mélanie BOURDON

🕒 14 min read

« J'aurais aimé te voir en jupe » : le prof qui harcelait ses élèves condamné près de Rouen

Une caresse sur la cuisse, des mots déplacés, des SMS insistants. Un professeur de génie chimique du lycée Galilée, à Franqueville-Saint-Pierre, a été condamné vendredi 13 janvier 2023 pour harcèlement sexuel sur deux de ses jeunes élèves.



Le prévenu a été condamné fermement pour avoir tenu des propos dégradants à ses jeunes élèves - William Brodrick

PARIS
NORMANDIE

Publié: 17 Janvier 2023 à 15h56 Temps de lecture: 3 min

À la barre, tout au long de son procès, le professeur de génie chimique de 48 ans maintient sa défense : il reconnaît un langage grossier et des blagues potaches avec ses élèves mais aucune allusion sexuelle. Un argument qui n'a pas convaincu le tribunal de Rouen vendredi 13 janvier 2023. L'homme a été condamné à douze mois de prison avec sursis mais surtout une interdiction, définitive, d'exercer une activité en lien avec les mineurs, une inéligibilité de cinq ans et une inscription au fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (Fijais).

Les faits reprochés se sont déroulés au lycée Galilée, à Franqueville-Saint-Pierre, en 2019. En décembre, alerté par le personnel de l'internat, le proviseur reçoit une jeune élève afin de comprendre pourquoi cette jeune fille brillante pleure tous les soirs et souhaite quitter l'établissement. Pendant de longs mois, son professeur de génie chimique aurait multiplié les remarques ambiguës et l'envoi d'une centaine de SMS : « *tu es belle aujourd'hui mais j'aurais aimé te voir en jupe* », « *je suis ton prof préféré* », « *c'est dans les vieux pots qu'on fait les bonnes soupes* »...

Un premier avertissement en 2009

D'autres adolescents sont interrogés. « *Et les témoignages des élèves étaient inquiétants* », indique la juge. Outre ses remarques, le professeur abordait ouvertement sa propre vie sexuelle avec les adolescents. Le 4 décembre 2019, le proviseur fait un signalement au rectorat qui saisit le procureur de la république. L'enseignant est suspendu de ses fonctions. Depuis, il a quitté son emploi et monté une entreprise de décontamination avec sa compagne.

À la barre, le prévenu reconnaît que c'était « *inapproprié* », mais réfute toute allusion sexuelle. « *Pour vous, ça n'a pas de connotation sexuelle ? Mais elle a 17 ans et vous êtes son professeur !* », s'insurge la présidente. Une autre jeune fille aurait également été la cible des remarques du professeur jusqu'à ce qu'elle change de numéro de téléphone pour mettre fin aux échanges. Plus inquiétant encore, le professeur avait déjà reçu, en 2009, un avertissement pour des faits similaires et une ancienne élève avait alerté la direction sur son comportement alors qu'elle était dans sa classe en 2002... soit lors de sa première année en tant qu'enseignant.

La procureur a souligné l'évolution sociétale en dix ans : « *en 2009 on se contentait d'un avertissement. La société française n'accepte plus ce genre de grivoiserie avec des gamines de 17 ans ! Ce genre de comportement est humiliant et porte atteinte à leur intégrité* ». L'homme a été condamné et ne pourra plus s'approcher de mineurs. Un message fort, envoyé par le tribunal de Rouen.

Lire aussi

Le Havre-Rouen-Marseille : le TGV normand bientôt de nouveau matinal ?

JO 2024. Hockey sur gazon : et si le terrain de Barentin devenait un site olympique ?

Grève contre la réforme des retraites. Transport, écoles, santé... Voici à quoi s'attendre en Normandie

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Enseignants Adolescent Franqueville-Saint-Pierre (Seine-Maritime) Rouen (Seine-Maritime)

A lire aussi

